



Probleme avec agence immobiliere

Par **coco**, le **19/12/2009** à **12:34**

Bonjour,

nous avons visité un appartement en vue de l'acheter avec une agence immobiliere . Nous n'avons signé aucun document avec cette agence.

nous apprenons que celle ci n'a pas l'exclusivité,et que la proprietaire vend son bien aux particuliers. nous sommes allez voir celle ci et avons convenu un prix pour l'acquisition de ce bien.

MMe X va voir son notaire qui lui dit de faire attention avec l'agence car elle peut se retourner sur les acheteurs et sur elle. je vous rappelle qui n'y a pas d'exclusivite et nous n'avons rien signé lors de notre visite.

Quels sont nos droits merci de votre soutien, cordialement.